



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 108637

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la question très importante de la fiscalité écologique. À l'occasion de l'élection présidentielle de 2007, le candidat de la majorité avait promis de mettre en place une fiscalité écologique de grande envergure et de « basculer sur une fiscalité écologique une partie des charges qui pèsent sur le travail ». Quatre ans après, force est de constater que le Gouvernement et la majorité ont enterré ce programme et la fiscalité écologique avec lui. Il lui demande donc pourquoi la promesse du candidat de la majorité, élu à la présidence de la République, n'a pas été tenue, et comment elle le justifie.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108637

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4945

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)